

PV approuvé lors de la réunion
du CM du 13 /03/2025
PV affiché le 14 /03/2025

Procès-Verbal valant compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 16 janvier 2025.

Présents : RÉSONET Danielle, MIGNOT Hervé, MALVAL Élodie BERGER Serge, PARIS Leïla, DUBOIS Sandrine, RIMBAULT Éric, PAQUET Daniel, TRAVERS Baptiste.

DIVAY Thibaut est arrivé à 20h20 et n'a pas pris part au vote du point 1.

Absent excusé: BARRIER David

Secrétaire de séance : Leïla PARIS.

Madame le Maire signale que le compte rendu transmis avec la convocation a été modifié selon la remarque de monsieur Mignot, à savoir dans les questions diverses à propos de l'intervention de M CHAUVIN du Comité d'Animations et de Loisirs :

« Un souhait des deux parties a été exprimé pour une meilleure communication et un travail en collaboration pour les évènements à venir. »

Elle fait approuver le compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 5 décembre 2024.

1- Modification n°1 du marché « espaces verts » – délib 2025_01_01.

Madame le Maire présente les modifications apportées au marché « espaces verts » signé avec l'entreprise SERRAND.

Des ganivelles de 50cm sont ajoutées pour un montant de 2 480.10€ ht, la plantation des bulbes est supprimée du marché (-984 € ht), elle sera réalisée par l'agent technique.

Le marché initial est de 28 500€ ht 34 200 € ttc, l'avenant est de 1 496.10€ ht soit 1 795.32€ ttc.

le nouveau marché est de 29 996.10€ ht soit 35 995.32€ ttc.

Le Conseil Municipal, ayant délibéré, autorise le maire à signer cette modification et les documents s'y rapportant.

PRESENTS : 9
VOTANTS : 9
POUR : 9
CONTRE :
ABSTENTION :

L'entreprise SERRAND a commencé la pose des poteaux bois sans tenir compte des indications de la dernière réunion de chantier de décembre (déplacement des personnes à mobilité réduite et des poussettes), elle devra rectifier les emplacements.

2- COUT MOYEN DEPARTEMENTAL 2024-2025 – CONTRAT D'ASSOCIATION AVEC LE RPI - délib 2025_01_02.

Madame le Maire expose qu'elle a reçu la liste des enfants de Landavran scolarisés dans le RPI.

La circulaire préfectorale du 31 octobre 2024 fixe le coût moyen départemental d'un élève à la rentrée scolaire 2024 à 476 € en élémentaire et à 1523 € en maternelle.

Pour l'Ecole Saint Louis de Champeaux, il y a 14 élèves domiciliés à Landavran subventionnés à hauteur du coût moyen départemental en vigueur soit :

14 élèves de maternelle x 1 523 € = 21 322 €

7 élèves de primaire x 476 € = 3 332€

Pour l'Ecole Saint Joseph de Landavran, il y a 42 élèves domiciliés à Landavran subventionnés à hauteur du coût moyen départemental en vigueur soit :

35 élèves de primaire x 476 € = 16 660€

Total : 41 314€ qui seront versés à l'OGEC de Champeaux-Landavran en 4 versements, en janvier (solde 2024), en mars (1^{er} versement), en juillet (2^{eme} versement), en octobre (3^{eme} versement).

Le Conseil Municipal, approuve à l'unanimité cette répartition et certifie que ces montants seront repris lors de l'établissement du Budget Primitif 2025.

PRESENTS :10
VOTANTS :10
POUR :10
CONTRE :
ABSTENTION :

3-CREATION D'UN POSTE DE REDACTEUR PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE ET SUPPRESSION DU POSTE DE REDACTEUR PRINCIPAL DE 2EME CLASSE.

Madame le Maire explique que Mme TIRIAU BUSSY peut bénéficier d'une évolution de carrière et être nommée rédacteur principal de 1^{ère} classe au 24 février, il convient donc de créer le poste correspondant (principal de 1ere classe) et de supprimer le poste de rédacteur actuel (principal de 2eme classe).

Le Conseil Municipal, approuve à l'unanimité.

PRESENTS :10
VOTANTS :10
POUR :10
CONTRE :
ABSTENTION :

QUESTIONS DIVERSES

INFORMATION SUR LES INDEMNITES DES ELUS PERÇUES EN 2024.

Madame le Maire informe le Conseil Municipal du montant des indemnités versées aux élus en 2024.

2024	BRUT	NET VERSE
Danielle RESONET, maire	17 264.16€	14 933.52 €
Hervé MIGNOT, 1er adjoint	5 277.96 €	4 102.08 €
Elodie MALVAL, 2eme adjoint	5 277.96 €	3 189.36 €

BAR DES BRUYERES

Sandrine MEYER a fait part de son intention de dénoncer le bail commercial au 15 juin prochain, sa décision est motivée par la baisse de fréquentation du bar et la chute des vente de tabac, l'équilibre financier n'est pas atteint.

Une discussion s'engage sur l'avenir du commerce et les modifications à apporter au bâtiment pour diversifier l'activité(véranda).

La recherche de candidat sera engagée pour reprendre le commerce sur la même base qu'en 2022 (CCI, TF1, le bon coin).

COMITE D'ANIMATIONS ET DE LOISIRS

Le Comité d'Animations et de Loisirs a demandé les adresses **e-mail** personnelles des élus pour communiquer directement, les élus après discussion préfèrent que la communication passe par l'adresse de la mairie qui redistribue ensuite les informations et demandes.

Projets 2025

Les travaux de la route du verger étant en phase d'achèvement, Madame le Maire demande aux élus de réfléchir aux projets pour la fin du mandat.

Après discussion, les élus souhaitent engager des études pour l'aménagement du chemin de la touche, pour un cheminement piéton vers la Pigeonnais et le Bois Péan et une réflexion sur les énergies renouvelables (photovoltaïque et agrivoltaïque).

La séance est levée à 21h20.

Le Maire
Danielle RESONET



Le secrétaire
Leïla PARIS

